

La foi bahá'ie en Algérie

Traduite de l'Anglais

Rowshan Mustapha

2026

Avant-propos

Le terme Afrique du Nord, tel qu'il est utilisé dans la conversation, désigne généralement les cinq pays du nord du continent, à savoir : l'Égypte, la Libye, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Ayant déjà écrit trois livres concernant l'histoire de la foi en Égypte, en Tunisie et en Libye, j'espère ajouter une histoire de la Foi en Algérie, qui est le sujet du présent livre.

Les lecteurs des livres susmentionnés et de celui-ci remarqueront probablement immédiatement que l'auteur de ces livres d'histoire n'est pas un historien au sens académique du terme. Le destin a fait de moi un témoin vivant de la plupart des événements que je relate dans ces livres d'histoire, qui deviennent des récits d'histoire plutôt que de l'histoire pure. Le destin semble avoir également accordé cet avantage à cet écrivain parmi les pionniers et les premiers croyants de cette région d'Afrique du Nord. D'où la responsabilité morale que cet écrivain ressent et qui le pousse à consigner ce qui est disponible avant que cela ne soit irrémédiablement perdu dans le temps.

Je dois beaucoup dans cette histoire aux mémoires de Muḥammad Zeggat, Aḥmad Zagad, 'Abdu'l-Ḥamid Kherbouche ainsi qu'à un rapport complet en persan rédigé par l'un des pionniers à Oran.

'Abdu'l-Ḥamid Kherbouche a continué à m'aider pendant que j'écrivais cette histoire.

Ma femme et moi avons connu beaucoup des pionniers persans ainsi que de nombreux croyants algériens figurant dans cette histoire.

Nous leur avons rendu visite à maintes reprises au fil des ans, en particulier pendant les dix années où Ulfet était membre du Conseil pour l'Algérie. De nombreux amis algériens ont visité la Tunisie et nous avons pris plaisir à nous associer avec eux.

Cependant, cette histoire couvre la période commençant par l'entrée des pionniers persans en Algérie en 1953 jusqu'à la fin du siècle.



Afrique du Nord

Chronologie

1951	Le Gardien appelle l'Égypte à envoyer des pionniers en Algérie et en Libye.
1953	Arrivée des pionniers persans en Algérie : la famille 'Ezzat'u'lláh Baghdadi et Émád Şabírán, suivis de près par Khodabakhsh Attar et sa famille.
1953	Amine Khodja 'Abdel-Karim, 1er Bahá'í Algérien.
1954 Avril	Établissement de la première Assemblée Spirituelle Locale (ASL) d'Alger.
1960	Rúh'ulláh Sa'adat – pionnier, ouvre le Centre d'Oran.
1 960	Kherbouche accepte la foi.
1960	Ibrahim Maher et sa famille rejoignent Oran.
1961 - 2 Fév	K. Attar annonce seulement 5 bahá'ís à Alger, y compris Amine Khodja.
1961 - 30 Mai	Première ASL d'Oran avec des croyants algériens.
1963	Rétablissement de l'ASL d'Alger avec des bahá'ís algériens.
1963 - Juin	Dr. 'Ezzat'u'lláh Ta'í élu membre de l'ASL d'Alger.
1964	'Abdel-Ĥamid Kherbouche ouvre Constantine à la foi.
1966	Établissement de la première ASL de Constantine.
1966	Établissement de l'Assemblée Spirituelle Nationale (ASN) d'Algérie et de Tunisie avec siège à Alger.
1967 - 12 Avr	Áĥmad Zagad accepte la foi : Arrêté et emprisonné 5 fois et exilé trois fois.
1968	Première arrestation d'Áĥmad Zagad à Constantine.
1968	Conversion massive de jeunes Algériens, principalement à Alger.
1968 - Août	Conférence Océanique de Palerme – Participation des pionniers et des Algériens.

1968 - Oct	Dr 'Ezzat'u'lláh Ta'í tente d'enregistrer la foi à la Préfecture d'Alger en tant qu'« Association Religieuse ».
1968 - 8 Nov	Expulsion des pionniers persans d'Algérie.
1968	Les bahá'ís algériens d'Alger, Oran & Constantine avertis par les autorités de cesser toute activité.
1968 - Déc	Réunion historique à Bab El-Oued de 5 bahá'ís algériens : 'Alí Zamghouni, 'Abd'ul-Karim Khodja, Muḥammad Zeggat, Áḥmad Zagad et 'Abdu'l-Ḥamid Kherbouche – Les bahá'ís algériens assument la promotion de la foi dans le pays.
1969 - Jan	Muḥammad Zeggat et sa famille occupent le local destiné à la Ḥazíratu'l-Quds pour sa protection suite aux conseils de l'avocat Navidi. Les archives de l'Administration sont collectées et cachées.
1969	Ḥaçéne Zeggat – Gendarme, premier bahá'í algérien à être emprisonné pour sa foi. Libéré quelques mois plus tard suite à l'intervention de M. Navidi.
1969	Muḥammad Zeggat et Rabeḥ Belloui expulsés de leurs fonctions à l'hôpital « Mustapha » par ordre du Ministre de l'Intérieur en raison de leur foi.
1969	L'affaire Rabeḥ Belloui au poste de police d'Hydra Alger en présence d'Amine Khodja – menaces contre Muḥammad Zeggat et sa femme Ḥalima.
1970 – 2 Fév	Exile de 5 bahá'ís Algériens: 'Alí Zamghouni, 'Abd'ul-Karim Khodja, Muḥammad Zeggat, Áḥmad Zagad et 'Abdu'l-Ḥamid Kherbouche respectivement à Merouana, Adrar, Timimoune, El-Oued et Djelfa. La famille Zeggat – Ḥalima et 5 enfants expulsés de leur foyer à la rue.
1970 - 4 Nov	Diverses libérations avec interdiction de séjour à Alger, Oran, Constantine et Annaba.
1970 - 9 Fév	Deuxième arrestation d'Áḥmad Zagad à Alger.
1970 - Fév	Muḥammad Zeggat et 'Abdu'l-Ḥamid Kherbouche arrêtés et assignés à résidence à Collo et Jijel resp. pour 4 mois. La famille Zeggat – Ḥalima avec 5 enfants expulsée de la maison qui devait être réquisitionnée.
1973 - Avril	Le Conseiller Muḥammad Kebdani rend visite aux bahá'ís à Alger pour réactiver la Communauté. Une réunion a lieu à la Ḥazíratu'l-Quds

	occupée par la famille Zeggat. Shu'a'ulláh Nickampoor était présent. Le lendemain, le Service d'Autorité habituel est venu et a arrêté Muḥammad Kebdani, Muḥammad Zeggat et 'Abdu'l-Ḥamid Kherbouche – livrés aux autorités marocaines, condamnés à la résidence à Collo après une semaine de prison, condamné à la résidence à Jijel après une semaine de prison, respectivement.
1988	Lors d'une réunion à Reims avec M. 'Alí Nakhjavani, le Conseiller Nosrat Tirandaz et le Conseiller Juridique Mohsen 'Enayát, le Comité d'Algérie de 1968 a été rétabli.
1994 – Fév	Le Comité d'Algérie a été dissous.
1994 - 23 Mar	Muḥammad Zeggat et Ḥalima s'enfuient à Tunis après une menace de mort.
2003 - 31 Déc	Décès de Muḥammad Zeggat.



Introduction

L'Algérie était l'une des colonies les plus importantes de la France qui, après de nombreux conflits et guerres d'indépendance qui ont commencé en 1954 et ont duré huit ans et au cours desquels environ un million de personnes ont perdu la vie, a finalement obtenu son indépendance en 1962. Environ un million d'étrangers, principalement des Français, ont été contraints de quitter le pays. Ce vaste pays, d'une superficie de 2 382 kilomètres carrés, ne comptait que 19 millions d'habitants de différentes races au moment où les premiers pionniers bahá'ís s'y sont rendus. L'Algérie est le plus grand pays d'Afrique, dont la majeure partie est désertique. Quatre-vingt-dix pour cent de la population vit le long de la côte méditerranéenne, soit environ 12 % du pays. Le peuple algérien est principalement berbère.

Une appréciation des souffrances et des sacrifices du couple algérien Muḥammad et Ḥalima Zeggat est résumée à partir du livre non publié d'André Brugiroux : « Les Maquisards de Bahá », ainsi que de mes notes personnelles. D'autres bahá'ís algériens ont terriblement souffert de la part des autorités, bien qu'à un degré moindre, et je mentionne en particulier 'Abdel-Ḥamid Kherbouche et Aḥmad Zagad. Aḥmad a été placé en garde à vue 5 fois et exilé trois fois jusqu'à ce qu'il soit obligé de fuir en France avec sa femme suite à des menaces de mort.

La guerre sauvage d'indépendance de l'Algérie n'était pas une guerre entre deux armées. C'était les formidables forces françaises contre les combattants de la guérilla algérienne. L'arrivée des pionniers en Algérie et leurs efforts pour enseigner la foi ont coïncidé avec le début de cette terrible période de lutte dans le pays.

La population algérienne a tenté, sans grand succès, de guérir les blessures infligées par la guerre d'indépendance, mais n'a réussi qu'à entrer dans une révolution sanglante de dix ans du FIS (Front Islamique du Salut) tout au long des années 1990 qui a encore aigri leurs esprits. Les Algériens qui ont accepté la foi ont fait preuve d'une ténacité et d'un attachement exemplaires, reflétant l'esprit des combattants de la résistance algérienne (les Maquisards) qui ont mené la guerre d'indépendance.

Les bahá'ís d'Oran, dont certains comptent parmi les premiers Bahá'ís algériens, ont été trouvés avec un attachement profond à leur foi après deux décennies de maigres contacts avec le monde bahá'í extérieur.

La Communauté bahá'íe a progressé à grands pas en Algérie au cours de ses deux premières décennies, mais a rapidement précipité vers un arrêt complet et l'isolement.

En l'an 2003, l'Assemblée Spirituelle Nationale de Tunisie s'est vu confier le défi de réactiver les affaires de la foi en Algérie, qui continuait d'être un territoire difficile.

Table des matières

Avant-propos	iii
Introduction	iv
Chapitre 1 - Ouverture de l'Algérie	v
• Gardien demande à l'Égypte d'envoyer des pionniers en Algérie	1
• Arrivée des pionniers persans	1
• L'Administration	2
Chapitre 2 - L'Algérie semblait réceptive à la Foi	5
• Augmentation rapide des nouveaux croyants	5
• Achat de propriétés pour la foi	5
• Les bahá'ís sont considérés comme sionistes	5
• L'initiative d'enregistrer l'Assemblée	6
Chapitre 3 - Montée soudaine de la persécution	7
• La première vague de persécution	7
• Le premier emprisonnement d'un bahá'í algérien	7
• Une réunion historique	7
• Deuxième vague de persécution	8
Chapitre 4 - La persévérance des croyants algériens	11
• Muḥammad Zeggat ciblé par les autorités	11
• Le harcèlement continue	11
• Une nuit à retenir	12
• La plus longue nuit de ma vie	13
• La Tablette d'Áḥmad aide à nouveau	14

• Le chef du Conseil islamique suprême dénonce la Foi Bahá'íe	15
Chapitre 5 - Efforts pour réactiver les amis d'Algérie	17
• Visite du Conseiller	17
• La conférence nord-africaine à Reims – France	17
Chapitre 6 - Un cas de persévérance	19
• Halima ou Mme Muḥammad Zeggat	19
• L'atelier de vêtements	20
• Expulsion du domicile et sa restitution	20
• « Mon mari » – Deuxième tentative	23
• Les enfants – Troisième tentative	24
• La libération de Muḥammad – Quatrième tentative	25
• Les défis de la vie	25
• Expulsion du domicile à nouveau et sa (cinquième) épreuve	25
• La libération de Muḥammad – Sixième tentative	26
• Les difficultés de la vie	27
• La reprise	27
• Post-scriptum	29

Chapitre 1

Ouverture de l'Algérie

En l'an 1951, Shoghi Effendi a confié à l'Assemblée Spirituelle Nationale d'Égypte l'ouverture de l'Algérie à la foi. À cette époque, l'Algérie était sous domination coloniale française et les efforts de deux jeunes bahá'ís égyptiens pour s'y rendre n'ont pas abouti. Je ne connais aucun autre effort de la part des bahá'ís d'Égypte pour devenir pionniers en Algérie.

Le Gardien demande à l'ASN d'Égypte d'envoyer des pionniers en Algérie Les pionniers persans ont répondu à l'appel

Arrivée des pionniers persans

L'arrivée la plus ancienne de pionniers en Algérie a eu lieu au cours de l'année 1953. Trois pionniers sont arrivés dans une courte période et sont considérés comme les premiers arrivants. Il s'agissait de M. Émád Şabírán, M. Ezzat'u'lláh Baghdadi et M. Ibrahim Maher. Cependant, M. Émád Şabírán est parti peu de temps après pour être pionnier en Tunisie.

La liste des pionniers que je possède d'après les dossiers du membre du Corps Auxiliaire Muḥammad Muşţafá et de M. Rochan Mavaddat, qui avait accompagné ses parents en Algérie, est la suivante :

M. Şaleḥ Vahdat	M. Ibrahim Maher
Mme Belgheis Vahdat	M. Eḥsanu'llah Maher
Mlle Nosrat Vahdat	Mme Behjat Maher
Mlle Mahin Vahdat	M. Khobakhsh Attar
M. Rabii Baghdadi	Mme Attar
Mme Narjis Baghdadi	M. Eḥsanu'llah Baghdadi
M. 'Ezzat'u'lláh Baghdadi	M. Rúhollah Mavaddat
Mme Farahnaz Baghdadi	Mme Muniréh Mavaddat

M. 'Alí Muḥammad Djalali, un érudit bahá'í de l'Islam, est venu comme enseignant itinérant en Algérie à la fin de l'année 1953.

D'autres pionniers en Algérie ont suivi plus tard, et je fais une mention spéciale du Dr 'Ezzat'u'lláh Ta'í et de sa femme Dr Rúḥíyyih. Les Ta'í sont venus en Algérie en 1963 après environ deux ans en Tunisie et ont réussi à enseigner la Foi dans leur nouveau pays de pionnier, l'Algérie.

L'Administration

L'établissement de l'Administration en Algérie a été bon et rapide, initié par les pionniers suivis de près par une adhésion algérienne croissante.

En 1953, Ámin Khodja 'Abdel-Karim est devenu le premier Algérien à embrasser la Foi. Il résidait à Alger, la capitale.

En 1954, l'Assemblée Spirituelle Locale d'Alger a été établie – la première en Algérie.

En l'an 1961, l'Assemblée Spirituelle Locale d'Oran a été établie avec la participation de membres algériens.

En l'an 1964, 'Abdel-Hamid Kherbouche, lui-même nouveau croyant, a établi un Centre bahá'í à Constantine et deux ans plus tard, l'Assemblée Spirituelle Locale de Constantine a été formée avec uniquement des membres algériens.

En l'an 1967, l'Assemblée Spirituelle Nationale d'Algérie et de Tunisie a été établie avec son siège à Alger.

En l'an 1968, Muḥammad Zeggat, dans une chronologie historique de la foi en Algérie, indique qu'un nombre relativement important de nouveaux Bahá'ís ont été enregistrés dans la région de la capitale Alger.

Les noms de certains des premiers bahá'ís algériens, vers l'année 1970, et leurs villes de rattachement sont consignés ici pour la postérité :

Dans la région de la capitale Alger :	Dans la région d'Oran
M. Muḥammad Zabouri et sa femme Sakina M. 'Abdel-Ḥamid Kherbouche et Mme Fatiḥa M. Kuoidar Kherbouche Mme Ḥassina Kherbouche Mme Ramila Kherbouche M. Muḥammad Zeggat et Mme Ḥalima M. Ḥaçine Zeggat M. Rachid Zeggat M. Ibrahim Laamech M. Rabaḥ Belloui M. Tahar Laouamri M. 'Abdel-Raḥman Messkine Mlle Houria	M. 'Alí Samghouni et ses enfants M. Smain Khiari et Mme Melika M. 'Abdel-Kader Sarsar et Mme Fatima Mme Khedidja Sarsar M. Áḥmad Bendaḥou et Mme Mbarka M. Muḥammad Baki M. Muṣṭafá et Mme Malika Dans la région de Constantine Dr Ḥamid Saḥnounge et Mme Zouhour M. Mekiar et Mme M. Rmita et Mme M. Kamal M. Ragaii M. Laid Zeggat et Mme Khokha M. Saci Laid Zeggat M. Larbi Laid Zeggat M. Nabil Laid Zeggat

Mlle Messouda Mlle Nikempoor Shoa'u'llah	Dr Áhmad Zagad et sa femme Dr Rafika.
---	--

Chapitre 2

L'Algérie semblait réceptive à la Foi

Augmentation rapide des nouveaux croyants

Les nouvelles de l'augmentation rapide des nouveaux croyants en Algérie étaient une source d'envie pour les croyants de la Tunisie et du Maroc voisins.

Un érudit, Shaykh Zabouri d'Oran, a déclaré sa croyance en Bahá'u'lláh du jour au lendemain après avoir entendu le Message.

Le jeune Áhmad Zagad qui a accepté la foi en 1967, et en peu de temps ses parents ont rejoint les croyants et 7 cousins ou jeunes parents ont accepté la foi, l'un d'eux étant Muḥammad Zeggat lui-même, que les autorités considéreront plus tard comme le chef des Bahá'ís algériens.

Trois Assemblées Spirituelles Locales ont été établies avec une adhésion majoritairement algérienne. Trois centres bahá'ís ont été établis. Pour un pays arabe, les progrès de la Foi en Algérie promettaient un avenir brillant.

En 1968, les bahá'ís algériens ont été soudainement privés des pionniers. Pourtant seuls et persécutés, avec peu de contacts avec le monde extérieur et harcelés par les autorités, les restes de la communauté algérienne ont survécu et prospéré.

Achat de propriétés pour la Foi

Le pionnier persan M. Saleḥ Vahdat a acheté trois propriétés dont l'une, un appartement au centre-ville d'Alger, a été dédiée pour être la Ḥazíratu'l-Quds d'Algérie.

Avec la tournure précipitée des événements de l'année 1968, seule la Ḥazíratu'l-Quds est restée sous le contrôle des amis en Algérie jusqu'à ce jour.

Les bahá'ís sont considérés comme sionistes

En l'an 1968, le Monde bahá'í a célébré le Centenaire de l'Arrivée de Bahá'u'lláh en Terre Sainte et une Conférence Océanique s'est tenue à Palerme, en Sicile, entre le 23 et le 25 août de cette année-là. C'était la première conférence de ce genre. Plus de 2300 bahá'ís ont assisté venant du monde entier. La Maison Universelle de Justice a invité les bahá'ís assistant à cette Conférence à visiter la Terre Sainte peu après sa fin. De nombreux pionniers persans d'Algérie ont assisté à la Conférence. Les Bahá'ís algériens Muḥammad et Ḥalima Zeggat ainsi que 'Abdel-Hamid Kherbouche et Áhmad Zagad ont assisté à la Conférence et se sont ensuite rendus en Terre Sainte.

Cette Conférence a certainement été suivie par les services secrets de nombreux gouvernements et spécialement ceux des pays arabes d'Afrique du Nord, notamment l'Algérie, la Libye et l'Égypte. Ces pays étaient ennemis d'Israël et l'Égypte était en guerre avec ce pays. La participation d'un certain nombre de pionniers persans d'Algérie ainsi que des bahá'ís algériens à cette Conférence n'a donc pas été appréciée par les autorités algériennes et elles étaient convaincues que les bahá'ís qui avaient assisté à cette Conférence devaient également être allés en Israël – un pays qui est

considéré comme l'ennemi de l'Algérie, et visiter Israël ou communiquer avec des gens en Israël était considéré comme un acte de trahison.

'Abdel-Ḥamid Kherbouche, qui a assisté à la Conférence, confirme : (le début de nos problèmes avec les autorités) s'est produit peu de temps après notre retour. Nous étions certainement espionnés et le fait qu'il y avait des croyants assistant à la Conférence qui sont allés en Terre Sainte a conduit les autorités à nous considérer comme des sionistes.

L'initiative d'enregistrer l'Assemblée Nationale

Quelque temps durant le mois d'octobre 1968, le Dr 'Ezzat'u'lláh Ta'í a approché la « Préfecture » d'Hydra à Alger « pour l'enregistrement du mouvement (Bahá'í) en tant qu'Association Religieuse » – ce sont les mots exacts utilisés par Muḥammad Zeggat dans sa chronologie ainsi que dans le mémoire d'André Brugiroux. Il n'y a aucune indication que la Maison Universelle de Justice ait été consultée concernant cette tentative. Kherbouche pense que parce que cette approche a été sans résultat, il a été jugé inutile d'informer la Maison Universelle de Justice.

Cependant, l'approche du Dr 'Ezzat'u'lláh auprès de la Préfecture a peut-être précipité l'action des autorités pour expulser les pionniers persans et arrêter un certain nombre de Bahá'ís. Cette notion est réfutée par Kherbouche mais acceptée par Muḥammad Zeggat. C'est donc une question discutable.

Chapitre 3

Montée soudaine de la persécution

La première vague de persécution

Le 3 novembre 1968, la police judiciaire a convoqué les 9 membres de l'Assemblée Nationale pour interrogatoire. Je n'ai aucune trace du genre de questions posées.

Le lendemain, 4 novembre 1968, ces membres de l'Assemblée Nationale ont été arrêtés.

Le 8 novembre 1968, tous les pionniers persans en Algérie ont été expulsés vers la France, tandis que les bahá'ís algériens éminents d'Alger, Oran et Constantine ont été arrêtés et avertis qu'ils devaient cesser leur activité bahá'íe, en fait cesser d'être bahá'ís tout court.

Avant de partir pour l'aéroport, les pionniers ont demandé à être autorisés à lire une prière avec quelque onze autres Bahá'ís algériens, dont Ḥalima, la seule femme algérienne arrêtée. Alors que la prière était chantée, le garde qui les surveillait se serait mis au garde-à-vous pendant la prière.

Quatre jours après le départ des pionniers persans, les bahá'ís algériens, au nombre d'environ 11, ont été libérés après avoir signé une déclaration selon laquelle ils ne seraient plus actifs dans la Foi.

Le premier emprisonnement d'un bahá'í algérien

En 1969, quelques mois après l'avertissement des autorités, Ḥaçéne Zeggat, un officier de la Gendarmerie, a été le premier bahá'í algérien à être emprisonné pour la Foi.

Selon la chronologie de Muḥammad Zeggat, Ḥaçéne a été libéré quelques mois plus tard après l'intervention de M. 'Aziz Navidi – l'avocat bahá'í international, qui était venu en Algérie au nom des pionniers persans expulsés pour organiser la récupération de leurs biens.

Une réunion historique

Muḥammad Zeggat était un révolutionnaire. Les années en tant que « combattant de la résistance » avaient laissé leur empreinte sur lui. Il considérait que si lui et les quelques croyants inébranlables ne se ralliaient pas pour propager la foi, la foi serait perdue en Algérie. Il a pris sur lui de rallier les quelques jeunes bahá'ís algériens en qui il avait confiance pour continuer leurs efforts de propagation de la foi dans leur pays.

Il a donc organisé ce qu'il a appelé une « réunion historique » qui a eu lieu en décembre 1969 dans une localité connue sous le nom de Bab El Oued, sur le front de mer où cinq jeunes Bahá'ís ont décidé de prendre l'affaire de la Foi en Algérie entre leurs mains. Ces cinq étaient :

- 'Alí Sahnoune de Constantine
- 'Abdel-Ḥamid Kherbouche de Constantine
- Muḥammad Zeggat d'Alger

- Áḥmad Zagad venu de Constantine
- 'Alí Samghouni d'Oran.

« Amis, la situation est grave. Maintenant que les bahá'ís iraniens ont été expulsés et que les timorés ont quitté le navire en perdition, la foi repose sur nos épaules. Nous avons la responsabilité, voire l'obligation d'assurer la pérennité du Message de Bahá'u'lláh sur cette terre d'Algérie », telles étaient les pensées de Muḥammad adressées aux cinq croyants réunis.

'Abdel-Ḥamid Kherbouche, cependant, n'a pas attaché beaucoup d'importance à cette réunion, car il considérait les participants comme jeunes en âge et pas assez informés sur la foi à l'époque. Muḥammad a décrit la réunion lorsque les cinq se sont rencontrés et que la consultation a commencé, lentement leurs dos se sont courbés vers le centre de leur cercle. Cette attitude était certainement suivie par des agents de police qui avaient le devoir de garder un œil vigilant sur eux.

Cependant, plus tôt dans la même année de 1969, quelque chose s'est produit qui a amené Rabeḥ, Ámin Khodja et Muḥammad Zeggat devant la police d'Hydra lorsqu'un avertissement a été émis à Muḥammad Zeggat et à sa femme Ḥalima.

Immédiatement après cette réunion historique de décembre, Muḥammad a pris des mesures pour sauvegarder les documents de la foi, et à la demande de l'avocat Aziz Navidi, lorsqu'il est venu à Alger, Muḥammad et Ḥalima Zeggat et leurs enfants ont déménagé et se sont installés dans la Ḥazíratu'l-Quds afin de la protéger de la confiscation. Une autre villa appartenant à la famille Vahdat, laissée inoccupée après leur déportation, a été immédiatement réquisitionnée par les autorités. Il y avait une pénurie de biens immobiliers en Algérie à l'époque, et en particulier dans la capitale Alger.

Deuxième vague de persécution

Les quelques amis dévots et inébranlables ont continué à se rencontrer discrètement et ont continué à observer les fêtes et occasions bahá'íes. Mais Muḥammad Zeggat était convaincu qu'un informateur de la police avait infiltré leur communauté restreinte.

En écrivant ces lignes, je note que trois des cinq Bahá'ís mentionnés dans la « Réunion Historique » ci-dessus sont encore en vie aujourd'hui, 'Abdel-Ḥamid Kherbouche, Áḥmad Zagad et 'Alí Saḥnoute. Ulfet (ma femme) et moi avons toujours été associés aux amis bahá'ís en Algérie, et nous les connaissons personnellement. Nous savons que Muḥammad Zeggat était un combattant de la résistance pendant la guerre d'indépendance, et heureusement, il était dans les services médicaux, tandis que Kherbouche était dans la communication militaire, un combattant de la résistance également. Áḥmad Zagad était jeune lorsqu'il a rejoint le soulèvement armé algérien.

En général, les Bahá'ís algériens ont fait preuve d'un attachement exemplaire à la foi et à leur identité bahá'íe. Ulfet dit que « les Bahá'ís algériens ont été sevrés trop tôt », ce qui signifie que les pionniers ont été forcés de les quitter alors qu'ils étaient jeunes dans la foi.

Ces jeunes Bahá'ís, à la fois jeunes en âge et jeunes dans la foi, étaient enflammés, mais ne savaient pas comment se conduire pour servir la foi. Leur connaissance de

l'Administration était primitive et ils n'avaient personne autour pour expliquer ou donner l'exemple.

Pendant la seconde moitié des années 1970 et tout au long des années 80, certains des jeunes bahá'ís ont émigré en France et ont gardé des liens avec leurs frères en Algérie. Muḥammad Zeggat, qui avait étudié le droit après avoir perdu la chance d'être anesthésiste, est rapidement devenu un avocat renommé dans sa ville natale de Chelghoum El 'Aïd, et en même temps il a continué à enseigner la foi et à promulguer ses principes. Il est devenu connu sous le nom de « Le bahá'í ». Dans son livre attaquant la foi, Áḥmad Ḥammani – Président du Conseil Islamique Suprême d'Algérie, a fait mention indirecte de Muḥammad Zeggat et de son cousin Áḥmad Zagad.

Chapitre 4

La persévérance des croyants algériens

Muhammad Zeggat ciblé par les autorités

Le 5 novembre 1968, Muhammad Zeggat a reçu la visite à son domicile d'un officier de police supérieur nommé Sa'íd qui est venu l'interroger sur « ce nouveau mouvement bahá'í ».

Muhammad l'a mal reçu.

Il considérait que personne n'a le droit de venir chez lui sans préavis pour l'interroger sur sa croyance.

Sa'íd, dont Muhammad dit qu'il devait empoisonner sa vie et celle de Halima pendant de nombreuses années après, est parti mais non sans menacer Muhammad de sévères représailles. « Je te détruirai ! » dit-il, ramassant le dossier avec lequel il était venu et partit.

Muhammad était convaincu qu'en tant qu'ancien combattant de la résistance, il méritait une attitude plus respectueuse de la part de quelqu'un comme Sa'íd.

Le lendemain même, le 6 novembre 1968, 7 policiers en civil ont pris d'assaut l'appartement de Muhammad à 5h00 du matin, et tandis qu'un des policiers pointait une arme sur Muhammad en lui ordonnant de lever les « mains en l'air », les autres se sont mis à fouiller la maison, jetant tout par terre et éventrant les matelas à la recherche d'une preuve. Soudain, un policier a dit : « Voici la preuve. Il organise des réunions ! » – C'était une photo de Muhammad en tenue militaire haranguant les villageois pour qu'ils se soulèvent contre les Français bien avant qu'il n'ait accepté la Foi. Cela n'avait rien à voir avec la foi.

La pauvre Halima tremblait dans sa chemise de nuit dans un coin de la pièce et les enfants pleuraient autour d'elle. Muhammad a été menotté et emmené au poste de police d'Hydra.

Bientôt, Muhammad a découvert que 'Abdel-Ḥamid Kherbouche avait également été arrêté au domicile de ses parents à Alger.

Le harcèlement continue

Muhammad Zeggat ne devait avoir aucun repos. Selon ses propres mots, il dit :

« Après cet interrogatoire (du 6 nov. 1968), j'ai arrêté de compter les arrestations. Soit ils venaient chez moi pour m'emmener, soit ils m'appelaient au poste de police d'Hydra. Tous les quinze jours, parfois toutes les semaines. Chaque fois, je subis quelques heures d'interrogatoire et d'intimidation ou pendant une journée entière. Parfois, j'étais laissé au poste toute la nuit parce qu'ils oublièrent de dire au garde de me laisser rentrer chez moi... ? Il n'y avait ni lit ni nourriture. Bien des nuits, j'ai été laissé à souffrir en essayant de me reposer sur des chaises instables dans la salle de réception. Le rythme était infernal »

– Ah ! Vous vous réunissez et vous complotez ! Vous êtes un traître, nous vous détruirons !

– Tant que vous n'abandonnez pas cette idée, nous ne vous laisserons pas vous reposer !

C'était leur avertissement.

Muḥammad Zeggat était le plus harcelé. Il était considéré comme le chef. Ce harcèlement s'est poursuivi pendant toute l'année 1969.

En 1969 encore, Muḥammad Zeggat et un certain Rabeḥ ont été suspendus de leur travail à l'« Hôpital Mustapha » par ordre du Ministre de l'Intérieur parce qu'ils étaient baha'is. Muḥammad était dans ses derniers mois pour obtenir son diplôme d'anesthésiste et, entre-temps, travaillait comme tel en raison de la grave pénurie de professionnels qualifiés dans le pays. Rabeḥ, introduit à la foi par Muḥammad Zeggat, et ayant même accepté la foi, a plus tard trahi Muḥammad et la foi et s'est transformé en bourreau de Muḥammad en particulier.

Ces deux incidents indiquent que parmi les Bahá'ís algériens, ceux qui sont restés inébranlables ont dû être actifs malgré les avertissements qu'ils ont reçus et l'emprisonnement de l'un d'eux, à savoir Ḥaçéne Zeggat.

Une nuit à retenir

Le 2 février 1970, Muḥammad a été appelé hors de chez lui et emmené au centre de police d'Hydra. Il devait passer son examen final d'anesthésie dans 5 jours et il voulait étudier. Il avait été en garde à vue à Hydra seulement deux jours plus tôt, mais l'officier de police a insisté pour l'emmener au poste de police d'Hydra une fois de plus, au mépris total de sa situation particulière. Ḥalima lui a intuitivement donné son burnous pour la nuit au cas où il serait retenu.

Sur le chemin d'Hydra, la Peugeot 403 noire a fait un détour pour récupérer le cousin de Muḥammad, Áḥmad Zagad, à l'école où il était surveillant général. Il n'y était pas, mais est arrivé bientôt à Hydra vers midi. Quatre heures plus tard, c'était au tour d'Amine Khodja de rejoindre les autres.

Muḥammad, qui avait traversé de nombreuses arrestations, sentait fortement que quelque chose de grand se préparait cette fois.

Comme d'habitude, Ḥalima est venue le lendemain matin avec du lait et des brioches, mais Muḥammad n'a pas été autorisé à sortir et à la voir ainsi que les enfants. À un certain moment, Muḥammad a repéré 'Alí Samghouni, l'ami d'Oran, poussé dans une cellule de contrebandiers et de voleurs.

Le lendemain matin à 5h, un homme persan d'âge moyen a été amené. Il était en pyjama. Il a été giflé et battu. Mais il a crié avec indignation en disant : « Pourquoi m'arrêtez-vous ? Je suis ici à la demande du gouvernement algérien pour régler un problème avec la raffinerie. Le gouvernement sait que je suis bahá'í... » Il a été identifié plus tard comme M. Nickampoor – un expert pétrochimique détaché par le gouvernement persan auprès du gouvernement algérien.

Sur une période de trois jours et trois nuits, Áḥmad, Khodja et Muḥammad ont été retenus dans la salle d'attente puis déplacés au cours des deux nuits suivantes vers une cellule où ils ont trouvé 'Alí Samghouni – tous les quatre ont réussi à survivre uniquement grâce au lait et aux brioches que Ḥalima leur apportait chaque matin.

Chaque soir après minuit, les interrogatoires commençaient. À un moment donné, Rabeḥ, le traître, était présent et a réussi à frapper Muḥammad au visage alors qu'il entrait dans la salle d'interrogatoire. Il a ensuite ramassé une arme et, la pointant sur la tête de Muḥammad, a appuyé sur la gâchette. Heureusement, il n'y avait pas de balle. Rabeḥ a demandé les munitions, mais les autres policiers ont calmé la situation. Muḥammad, néanmoins, a été

frappé par l'arme sur sa joue, ce qui a provoqué un écoulement de sang. Il a ensuite été frappé à coups de poing et battu partout.

– Eh bien, Muḥammad pour la dernière fois, vas-tu renier (ta foi) ou non ? demande Sa'id.

Muḥammad sait quelles sont les conséquences, il est complètement résigné à son sort...

– *Je suis bahá'í, je resterai bahá'í et je continuerai à être bahá'í jusqu'à la fin de ma vie. C'est ma décision finale. Maintenant, faites ce que vous voulez...* fut la réponse de Muḥammad !

Il avait à peine prononcé le dernier mot qu'un policier lui serra la gorge tandis qu'un autre le frappait à l'estomac. En revenant à lui après l'évanouissement, il se retrouva dans des toilettes sous un jet d'eau froide d'une douche, et fut trempé lorsqu'ils vinrent le chercher après une demi-heure. Muḥammad essaya de s'approcher du radiateur, mais fut violemment repoussé à coups de pied vers la porte d'entrée de la salle d'attente et fut laissé dans le courant d'air froid de l'hiver. C'étaient des actes atroces, et il souffrit sévèrement.

Le 8 février, Muḥammad devait passer son examen de diplôme en anesthésie. Il plaida pour être autorisé à y aller :

– Pas question de te laisser sortir. La ferme. Sans diplôme, tu nous causes assez d'ennuis. Qu'est-ce que ce sera quand tu en auras un », fut la réponse.

Pour Muḥammad, c'était vraiment tragique. Son avenir était totalement compromis.

Sa'id, le terrible bourreau, grogna contre les quatre bahá'ís en leur disant qu'ils seraient exilés dès que 'Abdel-Ḥamid Kherbouche, le cinquième membre de la célèbre réunion historique, serait amené. Ils devaient être exilés dans leur « résidence assignée », comme on dit en français, dans différentes localités du pays :

- Amine Khodja a été assigné à Adrar – environ 1450 km au sud d'Alger.
- Muḥammad Zeggat à Timimoune – environ 1115 km au sud d'Alger.
- Áḥmad Zagad à El Oued – environ 640 km d'Alger.
- 'Alí Samghouni à Merouana – environ 440 km d'Alger.
- 'Abdel-Ḥamid Kherbouche à Djelfa – environ 305 km d'Alger.

Suite à cette annonce, les cinq Bahá'ís ont été mis dans un camion et emmenés d'Hydra à la caserne du Service de Sécurité Nationale, plus discipliné mais plus sévère.

Muḥammad Zeggat et son jeune cousin Áḥmad, qui était la première personne de qui Muḥammad avait entendu parler de la Cause, se sont retrouvés dans une cellule, séparés des trois autres Bahá'ís qui étaient dans une cellule séparée.

La plus longue nuit de ma vie

« *Ainsi commença la plus longue nuit de ma vie* », écrit Muḥammad dans ses mémoires, « *Pas même pendant les moments les plus dramatiques où j'étais dans la résistance clandestine dans les collines et les montagnes, je n'ai eu ce sentiment d'anxiété !* »

Ils étaient tous là, d'humeur contemplative : Pas un mot des geôliers, aucun contact avec leurs trois autres amis, un garde en uniforme avec la baïonnette au canon debout à la porte de la cellule, tandis que d'autres faisaient les cent pas dans le couloir ; une situation tout à fait alarmante. Le seul réconfort qu'ils avaient était un repas chaud servi à leur arrivée et le premier depuis 8 jours.

S'il était vrai qu'ils devaient être exilés dans les localités indiquées, Muḥammad et Áḥmad ont estimé que deux voitures seraient utilisées car la destination de trois des amis était dans une direction depuis Alger, tandis que les localités des deux autres seraient dans une direction différente, auquel cas encore, Muḥammad aurait dû être dans l'autre cellule avec Amine Khoja et 'Abdel-Ḥamid Kherbouche, tandis que 'Alí Samghouni aurait dû être avec Áḥmad dans une seule cellule. Muḥammad et Áḥmad ont envisagé qu'ils allaient être fusillés et exécutés. Les trois autres, dans leur cellule, sont arrivés à la même conclusion après une réflexion similaire.

Áḥmad, plus jeune que Muḥammad, était un « Gendarme » avec le FLN (Front de Libération Nationale) et connaît toutes les activités complexes du Service de Sécurité Nationale. Tout ce qui se passait avait l'air pour lui qu'ils allaient être exécutés par un peloton d'exécution.

Pour aggraver les choses, vers 11 heures du soir, ils ont distinctement entendu une excavatrice travailler le sol au-delà de leur cellule.

« Nous y sommes, ils préparent notre trou d'enterrement », murmura Muḥammad.

« S'ils me tirent dessus », confia Áḥmad, « Avant de mourir, j'écrirai Álláh'u'Abhá avec mon sang sur le sol », en rédemption de l'échec de son pays, l'Algérie, à reconnaître la foi.

Dans leur esprit, toute cette histoire d'exil est une mascarade juste pour les garder tranquilles.

Muḥammad a raisonné que minuit serait l'heure de leur exécution.

De fait, les lumières s'allument et la porte de la cellule s'ouvre et on leur demande de sortir. Muḥammad regarde sa montre, une neuve qu'il a achetée récemment. Il était minuit exactement. L'excavatrice, ou quoi que ce soit, avait cessé de fonctionner. Le trou était prêt. De cela, ils étaient sûrs.

Dehors, sur le terrain découvert, Muḥammad a cherché le trou dans lequel il pensait qu'ils allaient être enterrés, mais dans l'obscurité, il n'a pas vu grand-chose. Il a dit sa dernière prière et « un sentiment étrange m'a enveloppé, et contrairement à mon doute précédent, je suis prêt à mourir, à offrir ma vie pour l'amour de Bahá'u'lláh et de Sa Cause rédemptrice ».

Un officier a appelé les exilés par leur nom, un par un, et a donné à chacun un dossier à emporter avec lui et à présenter à l'Autorité à destination. C'est alors que Muḥammad a été emmené pour rejoindre Amine Khodja et 'Abdel-Hamid Kherbouche, tandis qu'Amine Khodja a rejoint Áḥmad. Alors, et seulement alors, les exilés se sont sentis mieux.

La Tablette d'Áḥmad a encore aidé

Dans la voiture qui les emmenait vers leurs lieux d'exil, Muḥammad Zeggat, 'Abdel-Ḥamid Kherbouche et Amine Khodja étaient enchaînés ensemble et se trouvaient dans un grand inconfort. Muḥammad Zeggat demanda à 'Abdel-Ḥamid s'il connaissait la Tablette d'Áḥmad, car il aimerait l'avoir avec lui pendant son exil. 'Abdel-Ḥamid répondit qu'il la connaissait par cœur. Alors Muḥammad sortit une feuille de papier de la serviette qu'il portait et la donna à Kherbouche, qui commença à écrire la Tablette avec beaucoup de difficulté, tout en récitant les paroles à voix haute.

L'un des policiers assis derrière eux entendit les paroles. Il demanda au chauffeur d'arrêter la voiture, en disant : «*Ce sont des Paroles de la vraie religion. Libérez les mains de ces exilés*»

Ainsi, Kherbouche fut autorisé à achever la récitation des prières qu'il connaissait par cœur et à les écrire tranquillement. Les trois bahá'ís furent stupéfaits de la rapidité avec laquelle l'aide divine se manifesta grâce à la Tablette d'Áḥmad.

Sept mois plus tard, ils furent autorisés à sortir de leur exil, mais avec l'interdiction stricte de résider dans l'une des grandes villes du pays : Alger, Oran, Constantine ou 'Annaba.

Chacun de ces chers exilés avait de nombreux récits à raconter sur cette période. Chacun subit de graves et sévères épreuves. Chacun fut témoin de la Main protectrice de Bahá'u'lláh à l'œuvre, et chacun proclama la Parole, transformant l'attitude de ceux qui l'entendaient, ainsi que celle de certains géôliers — parfois, toutefois, dans un sens négatif.

Le président du Haut Conseil islamique dénonce la foi bahá'íe

À son retour d'exil dans la ville d'El-Oued, Áḥmad Zagad désirait ardemment reprendre ses études de médecine et retrouver son emploi au collège Ḥiḥi de Constantine. Ses démarches auprès des ministres de l'Éducation et de l'Intérieur, puis enfin auprès du Président de l'Algérie, aboutirent à sa réintégration à son poste de surveillant général à l'internat Ḥiḥi.

Le doyen de l'établissement, M. Şadok Ḥammani, pleinement informé de la foi d'Áḥmad et de son passé d'exilé, lui confirma qu'il ne voyait aucun conflit entre ses croyances et son travail.

La confiance du doyen — et probablement son admiration pour la foi — permit à Áḥmad d'être inclus dans l'accueil de visiteurs importants lors d'événements officiels. C'est ainsi qu'Áḥmad Zagad fit la connaissance du cousin du doyen, Áḥmad Ḥammani, qui devait plus tard devenir président du Haut Conseil islamique.

Áḥmad Ḥammani connaissait la foi bahá'íe par l'intermédiaire de son cousin. Lors d'une visite à Chelghoum el-'Aïd, ville natale de Muḥammad Zeggat et d'Áḥmad Zagad, il répondit à une question en disant : «*Bahá'u'lláh est un homme de bien, mais pas un nouveau Messager*»

Plus tard, après le décès du doyen Sadok Ḥammani, Áḥmad Ḥammani changea d'attitude et publia, en 1986, un ouvrage virulent intitulé : *Preuves manifestes de l'égarement du babisme et de l'infidélité du baháisme*.

Le livre fut largement diffusé et suivi d'une *fatwa* déclarant que les bahá'ís devaient disposer de trois jours pour renier leur foi ou faire face à la mort.

CHAPITRE 5

Efforts pour réactiver les amis d'Algérie

Visite d'un Conseiller

Le Conseiller pour l'Afrique du Nord, M. Muḥammad Kibdani, du Maroc, bien qu'il ne résidât pas en Algérie, suivait de près les événements qui s'y déroulaient. Estimant qu'une période de calme relatif s'était installée pour les amis, il effectua une visite à Alger en avril 1973, soit environ quatre ans après les exils mentionnés ci-dessus.

Il rencontra quelques amis dans la Ḥazirat'ul-Qúds (Centre bahá'í), où Muḥammad Zeggat et sa famille vivaient afin de protéger le lieu depuis l'expulsion des pionniers persans en 1968.

Le lendemain, à la suite d'une dénonciation mensongère par un couple autrefois considéré comme croyants, la police se rendit à l'endroit de la réunion, c'est-à-dire au domicile de Muḥammad Zeggat. Muḥammad Kibdani, Muḥammad Zeggat et 'Abdel-Ḥamid Kherbouche furent arrêtés.

Après quatre jours de privation de sommeil, de nourriture et de mauvais traitements, Muḥammad Kibdani fut conduit à la frontière marocaine et remis aux autorités marocaines. À la surprise des policiers algériens, leurs homologues marocains, qui connaissaient Kibdani, l'accueillirent avec respect et courtoisie.

'Abdel-Ḥamid Kherbouche et Muḥammad Zeggat furent incarcérés une semaine, puis assignés à résidence : Kherbouche à Jijel et Muḥammad à Collo, deux villes côtières. La durée de cette assignation fut d'environ quatre mois.

La Conférence nord-africaine de Reims – France

Une période d'accalmie suivit. En août 1988, la Maison universelle de justice convoqua une conférence des pays d'Afrique du Nord à Reims, en France, au domicile de la généreuse famille de 'Ezzat'u'lláh et Rúḥíyyih Ta'í.

M. 'Alí Nakhjavání représentait la Maison universelle de justice. Étaient également présents : Moḥsen 'Enayát (Affaires juridiques du Centre mondial), ainsi que les Conseillers Gila Bahta, Muḥammad Kibdani et Nosrat Tirandaz.

Au cours de cette conférence, un Comité exécutif pour l'Algérie fut formé, composé de cinq membres : Muḥammad Zeggat, 'Abdel-Ḥamid Kherbouche, Áḥmad Zagad, 'Alí Samghouni et 'Alí Saḥnounge.

En février 1994, le Comité exécutif fut dissous. La situation en Algérie était devenue chaotique en raison de la lutte entre les fondamentalistes islamiques et le gouvernement. Muḥammad Zeggat apprit, de sources dignes de confiance, qu'il figurait sur une liste d'élimination. Il fut donc contraint de quitter Alger avec son épouse Ḥalima et de se rendre à Tunis le 23 mars 1994, où ils restèrent plus d'un an.

'Abdel-Ḥamid Kherbouche et Áḥmad Zagad furent également menacés de mort par les mêmes groupes salafistes et durent, avec leurs familles, se réfugier en France.

Chapitre 6

Un cas de persévérance

Ḥalima ou Madame Muḥammad Zeggat

Parmi tous les bahá'ís algériens qui ont connu les difficultés de la fin des années 1960 et du début des années 1970, c'est Ḥalima, l'épouse au cœur de lion de Muḥammad Zeggat, qui souffrit le plus. Il faudrait de nombreuses pages pour relater toutes les terribles épreuves qu'elle traversa après être devenue bahá'ie ; c'est pourquoi seules les grandes lignes en seront présentées dans les pages suivantes.

Ḥalima déclara sa foi en mars 1968. Moins de huit mois plus tard, elle fut confrontée à une épreuve extrêmement sévère. Le 6 novembre 1968, son domicile fut mis à sac par sept policiers alors qu'elle se tenait recroquevillée dans un coin, en chemise de nuit, avec ses cinq enfants, dont le plus jeune n'avait qu'un an.

Un certain Sa'íd dirigeait le groupe de policiers qui fit irruption dans la maison. Il ordonna que Muḥammad soit emmené. Ḥalima se méfiait profondément de Sa'íd, qui menaçait de détruire Muḥammad tandis qu'en même temps il détruisait son foyer.

Sa'íd demanda ensuite à Ḥalima si, par hasard, elle était elle aussi bahá'ie. Elle lui répondit avec défi qu'elle l'était.

— Que voulez-vous dire ? répliqua Sa'íd, surpris.

— *Je veux dire que je suis bahá'ie !* affirma-t-elle.

Sa'íd chercha alors à savoir comment elle était devenue bahá'ie. Devant rejoindre ses subordonnés qui emmenaient Muḥammad, il ordonna à un vieil agent, d'apparence bienveillante, de convaincre Ḥalima de renier sa foi ou de la conduire au poste de police.

Ḥalima ne renia pas sa foi ; au contraire, elle l'affirma avec encore plus de fermeté.

Elle fut donc conduite au poste de police où se trouvaient Muḥammad et les autres bahá'ís arrêtés. Elle fut contrainte de laisser ses cinq enfants dans leur appartement, situé au onzième étage, avec leur grand-mère âgée. Les enfants pleuraient, criaient et s'agrippaient à sa jupe tandis qu'elle les repoussait et fermait la porte sur eux. Elle laissa son cœur derrière elle.

Heureusement, elle fut rapidement libérée lorsque les officiers supérieurs prirent conscience de la situation dramatique de ses enfants. Mais ce jour-là, un dossier fut ouvert à son nom à la police — le seul dossier de la police secrète concernant une femme bahá'ie en Algérie.

Le fait d'être emmenée au poste de police pour interrogatoire se répéta de nombreuses fois au cours des plus d'une douzaine d'arrestations de Muḥammad. Ces arrestations et interrogatoires duraient parfois quelques heures, parfois plusieurs jours, une semaine, voire deux semaines.

Chaque fois que Muḥammad était arrêté ou que Ḥalima était emmenée au poste de police, on lui demandait de renier sa foi, et chaque fois elle l'affirmait.

— Vous êtes une femme, que vous importe cette religion ? lui disait-on parfois.
— Que voulez-vous dire par « je suis une femme » ? répondait-elle avec force !

— Votre tour viendra. Attendez un peu. Vos enfants sont encore jeunes ; nous verrons plus tard...

Telle était leur menace.

Chaque fois que Muḥammad était emmené, ce vieil agent bienveillant restait sur place pour surveiller Ḥalima et tenter de la convaincre de renier la foi. Il essayait, mais se heurtait toujours à la fois à la fermeté de Ḥalima et à sa douceur, ainsi qu'à ses explications.

Avec le temps, l'agent éprouva pour elle à la fois de la compassion et de l'admiration, et devint amical, allant jusqu'à lui donner le numéro de téléphone de son épouse au cas où elle aurait besoin d'aide.

Lorsque Ḥalima servait le déjeuner pour elle et ses enfants, elle l'invitait à manger avec eux. Au début, il refusait poliment, mais avec le temps, il partagea non seulement leurs repas, mais pria même avec eux.

L'atelier de confection

En septembre 1969, Muḥammad fut licencié de son travail et toute possibilité d'emploi ultérieur lui fut interdite. Il se retrouva ainsi dans l'impossibilité de trouver un travail, et il devint évident que Ḥalima devait subvenir elle-même aux besoins de la famille. Sa première pensée fut de se tourner vers la couture.

Dans sa jeunesse, sa mère lui avait enseigné les rudiments de la couture, et pendant la guerre d'indépendance elle avait développé ses compétences en cousant des drapeaux algériens. Elle avait également suivi un cours de couture dans un établissement gouvernemental appelé « Coupe-Couture » lorsqu'elle était encore jeune fille.

Par hasard, un magasin de vêtements situé non loin de leur domicile, appartenant à une aimable dame maltaise, proposa à Ḥalima de travailler à domicile en assemblant des pièces de tissu déjà découpées pour confectionner des chemises. Muḥammad retira aussitôt le reste de leurs économies et l'utilisa comme acompte pour acheter une machine à coudre.

Ḥalima travailla de longues heures chaque jour et chaque nuit afin de joindre les deux bouts.

Muḥammad, sans emploi et interdit de travailler, se chargea de livrer les travaux terminés ainsi que d'acheter ou de transporter les fournitures nécessaires au petit atelier.

Au cours des dix-sept mois qui suivirent, Ḥalima développa son petit atelier en engageant des aides. L'une d'elles était l'épouse de Rabéḥ, qu'elle recruta par compassion pour sa famille, Rabéḥ étant lui aussi privé de travail comme Muḥammad. Ce partenariat ne fonctionna pas, et Rabéḥ ainsi que son épouse devinrent des ennemis de la Foi et furent à l'origine de nombreuses souffrances pour Muḥammad.

Chassée de son foyer et restitution du logement

Le matin du 2 février 1970, Muḥammad fut arrêté comme à l'accoutumée et conduit au centre de sécurité d'Hydra. Bien que Ḥalima fût habituée à de tels événements, elle trouva néanmoins le moment inhabituel : Muḥammad venait à peine de rentrer d'une arrestation deux jours plus tôt. D'ordinaire, on lui accordait davantage de temps entre deux arrestations.

« *Malheureuse que je suis, que va-t-il se passer maintenant ?* » se lamenta-t-elle en son for intérieur.

Dans l'après-midi de ce jour funeste, le redoutable Sa'íd arriva accompagné de quatre brutes et pénétra dans l'appartement « comme des hordes sorties de la steppe ». Sa'íd donna ses ordres :

— *Dehors ! Les enfants aussi...*

Halima tenta de raisonner Sa'ïd. Elle évoqua ses jeunes enfants, elle pleura, elle supplia, mais en vain.

L'appartement fut scellé, et Halima, avec ses cinq enfants — la plus jeune, Chiraz, dans les bras — fut jetée sur le trottoir devant l'immeuble, dans le froid mordant de l'hiver. Les vêtements qu'ils portaient étaient ceux qu'ils avaient sur eux à l'intérieur de l'appartement.

La Peugeot 403 noire repartit. Les quatre enfants restèrent accrochés à leur mère devant l'immeuble, tandis que le bébé était dans ses bras.

« Quel cauchemar ! Tout se déroula si vite que la confusion me paralysa. Je suis frappée de stupeur, incapable de toute réaction. Les bruits du boulevard Boulaïd me paraissent irréels, comme dénués de sens. Les passants, les arbres, le sol ou le ciel, je ne les remarque pas. Je suis même incapable d'essayer de prier. Des questions me torturent : Que vais-je devenir ? Comment nourrir les enfants ? Ont-ils tué Muḥammad ? Où irai-je ? Chacune de ces questions est d'une douleur insupportable. »

Sa première pensée fut de se rendre chez sa famille à Ferdjiou ou chez la famille de Muḥammad à Château-d'Un, toutes deux situées à environ trois cents kilomètres. Mais elle rejeta cette idée. Si Muḥammad n'était pas mort, elle devait se battre pour le faire libérer. Si elle quittait Alger, elle ne pourrait rien entreprendre. Elle devait rester.

« Dans mon esprit embrumé par les pensées amères, le visage de 'Abdel-Raḥman, un ami très cher, apparut soudain. C'est un ancien combattant de la résistance, honnête et droit, qui vit dans le même quartier que nous habitions auparavant, le quartier de Léveyé. Je ne vois personne d'autre qui puisse m'aider. »

Léveyé se trouvait de l'autre côté de la ville, loin de l'endroit où elle se trouvait. Pourtant, tous les six prirent un bus et parvinrent à la maison de 'Abdel-Raḥman, les larmes aux yeux et le cœur « lourd comme une pierre ».

À la vue de Halima et des enfants, 'Abdel-Raḥman comprit immédiatement la situation. Il connaissait leurs difficultés avec les autorités. Il vivait dans un appartement d'une seule pièce avec sa mère et ses deux frères, mais il céda cette pièce à Halima et aux enfants, et s'installa avec sa mère et ses frères dans la cuisine.

La première nuit de Halima fut sans sommeil. Elle conclut que son premier objectif devait être de récupérer son logement, la Ḥazīratu'l-Quds.

Le lendemain matin à huit heures, elle se rendit en ville avec ses cinq enfants, vêtue de noir comme les femmes des campagnes, demanda le poste de police « central » et le trouva. Emmener ses enfants avait deux objectifs : attendrir le cœur des personnes qu'elle allait rencontrer et la protéger contre d'éventuels sévices.

Elle ne fut pas autorisée à entrer dans les bureaux et passa toute la journée dans la salle d'attente sans manger ni boire — les enfants reçurent seulement des biscuits. Aucun résultat ce jour-là. Le lendemain, elle revint encore avec ses enfants, sans plus de succès. Le troisième jour, elle fut enfin admise dans un bureau où elle demanda à savoir où se trouvait son mari. On lui conseilla d'aller au centre de police d'Hydra — ce lieu tristement célèbre où elle avait déjà été conduite à quatre reprises depuis l'arrestation de 1968.

Le lendemain matin à huit heures, toujours accompagnée de ses enfants, Halima prit un taxi pour se rendre à Hydra. Hydra est située sur une colline et constitue une grande

agglomération. Lors de ses quatre visites précédentes, elle y avait été conduite dans une voiture de police. Cette fois-ci, elle devait trouver le centre par ses propres moyens.

Elle marcha longtemps, toute la matinée, demandant aux passants où se trouvait le centre de police. Personne ne voulait l'aider. Le simple nom du lieu inspirait la peur. Elle se tourna vers Bahá'u'lláh.

Les enfants, épuisés, s'assirent sur le trottoir, incapables de continuer, tandis que le bébé pleurait dans ses bras. Debout, dans l'angoisse, ne sachant que faire, elle fondit en larmes. Un inconnu, vêtu d'une djellaba, s'arrêta devant ce spectacle poignant. Envoyé de Dieu, il accepta de les guider vers le centre de police.

Après quelques minutes de marche, ils arrivèrent devant un long mur de hauteur moyenne. L'homme indiqua d'un mouvement du menton que c'était là, puis s'éloigna. Halima finit par trouver l'entrée et poussa la lourde porte. Elle entra dans la salle d'attente et y resta pour le reste de la journée.

Finalement, un agent en civil apparut :

— *Vous ne pouvez pas rester ici, madame. Il est sept heures du soir, les locaux ferment. Vous devez sortir...*

— ***Sortir ? Aller où ? J'ai été expulsée de mon domicile avec ces cinq enfants et je n'ai nulle part où aller... Je vous en supplie, ces enfants sont malades. Voilà cinq jours que je marche avec eux dans toute la ville...***

L'agent hésita, puis disparut. Peu après, elle se retrouva conduite à l'étage supérieur, dans le bureau du commissaire principal, un certain monsieur Salah.

— *Eh bien, c'est donc vous, madame Zeggat. Qu'est-ce que c'est que cette mise en scène avec laquelle vous venez ici ?*

Avec douceur, elle expliqua sa situation.

— *Ah ! Vous ne savez donc pas pourquoi vous avez été expulsée de chez vous ? Personne ne vous l'a dit ? Je vais vous le dire : vous êtes dehors parce que vous êtes bahaïste...*

— ***Ce n'est pas « bahaïste », c'est bahá'í, monsieur !***

Elle ne sut jamais d'où lui vint l'énergie de faire cette remarque, qu'elle répéta d'ailleurs à de nombreuses reprises par la suite, sans jamais parvenir à faire prononcer correctement ce mot à ses persécuteurs.

— *Oui, je suis au courant de toute l'histoire. Oui, votre mari est détenu ici.*

— ***Va-t-il bien ?***

— *Il va bien, mais il est entêté !*

— ***Je ne viens pas chercher mon mari. Je veux les clés de mon logement. Je n'ai nulle part où aller.***

— *N'avez-vous pas de parents ou de famille ?*

— ***Si, mais ils sont pauvres. Qui m'acceptera avec cinq enfants ?***

— *Que voulez-vous que je fasse, alors ?*

— ***Je ne sais pas ! Vous m'avez mise dehors, donc vous devez trouver une solution. Je n'ai nulle part où aller, je vous le répète. Je ne bougerai pas d'ici tant que...***

— *Nous verrons cela demain.*

Salah appela l'agent, qui emmena Halima et les enfants hors du bureau.

Le lendemain, Ḥalima prit la route dès sept heures du matin, toujours accompagnée de ses enfants. Elle dut attendre presque toute la journée avant d'être reçue par Salah, surnommé « Vespa », connu pour avoir volé de nombreux scooters Vespa lorsqu'il se trouvait en France.

— *Cet appartement appartient aux bahá'ís. C'est leur centre, grogna-t-il.*

— ***Quoi qu'il en soit, je le loue. Je verse un loyer à monsieur Attar et à monsieur Ta'i. C'est mon domicile et je n'ai nulle part ailleurs où vivre.***

— *J'en ai assez de vos pleurs !*

« Le commissaire resta silencieux tandis que j'étais glacée de la tête aux pieds. Après une minute de silence qui me parut une éternité, il appela Sa'íd et l'agent. »

Puis, jetant un trousseau de clés sur son bureau :

— *Tenez, voilà vos clés.*

Se tournant vers Sa'íd et l'agent :

— *Accompagnez cette tribu jusqu'en ville, pour que je n'entende plus jamais parler d'eux.*

Ḥalima rentra chez elle le soir du 7 février, à la grande joie des enfants.

Les scellés furent retirés.

Elle décida alors de récupérer son mari.

« Mon mari » – Deuxième Tentative

Pendant six jours consécutifs, Ḥalima prépara les repas pour Muḥammad, prit ses enfants sous sa protection et se rendit à Hydra. Pendant ces six jours, les policiers de Hydra jetaient soit la nourriture, soit la lui rendaient. On lui refusait de voir Muḥammad. Elle était convaincue qu'il avait été abattu et qu'on ne voulait pas lui dire la vérité.

Le 13 février 1970, Sa'íd lui annonça que Muḥammad avait été exilé à Timimoune ! On la mit en garde de ne pas tenter de s'y rendre :

— Il n'y a là-bas que des bandits, des serpents et des scorpions... le soleil est terrible et il n'y a pas d'eau... si vous aimez vos enfants, n'y allez pas... Vous pouvez aller à Timimoune, mais vous risquez votre vie.

Malgré tous ces avertissements, Ḥalima décida de se rendre à Timimoune pour s'assurer que Muḥammad était vivant. Avec beaucoup de difficultés, elle trouva enfin une agence Air Algérie qui proposait des voyages vers cette destination. Le trajet durerait trois jours et trois nuits de voyage continu.

Le 3 mars, elle confia les enfants à une jeune domestique en qui elle avait pleine confiance et partit pour Timimoune. Elle doutait de trouver Muḥammad vivant, vu ce qu'on lui avait raconté sur les conditions là-bas, et à son arrivée, la fatigue et le doute la rendaient extrêmement épuisée. Lorsqu'elle le vit enfin entrer comme une brume dans le salon unique de l'hôtel de Timimoune, elle s'évanouit.

Les responsables de Timimoune furent bienveillants à son égard, comme ils le furent pour Muḥammad. Ils lui demandaient de convaincre Muḥammad de renier sa Foi, mais furent surpris de constater qu'elle était aussi baha'ie.

Finalement, Ḥalima retourna chez elle, laissant Muḥammad en exil, mais désormais rassurée qu'il était vivant et pleine d'espoir pour l'avenir. Nous étions le 23 mars 1970.

Mais ses difficultés étaient loin d'être terminées : elle trouva la porte de l'appartement fermée à clé mais non scellée. La police ne pouvait pas en être responsable, pensa-t-elle.

— Où sont les enfants ? Chaque pensée sinistre traversait son esprit.

Un couple de voisins âgés à qui elle demanda des informations et de l'aide l'informa que Bashir, le frère cadet de Muḥammad, venait souvent sur place. Le couple offrit à Ḥalima de rester chez eux pour la nuit. Elle laissa un mot sur la porte indiquant qu'elle était chez les voisins.

Le lendemain matin, Bashir se présenta. Ḥalima lui demanda avec impatience où étaient les enfants, remercia les voisins et entra dans son domicile voisin. Choc ! La maison était vide, même la machine à coudre avait disparu.

Parmi toutes les personnes que Ḥalima et Muḥammad avaient hébergées et aidées, Bashir avait reçu la plus grande part. Et maintenant, il essayait d'expulser Ḥalima pour s'approprier l'appartement pour lui et sa famille. Ḥalima avait déjà beaucoup souffert de Bashir, même lorsque Muḥammad était présent. Les liens familiaux étaient sacrés en Algérie à cette époque. Bashir était bahá'í et avait même été emprisonné pour sa foi. Mais il avait changé et, parmi d'autres vices, il buvait de l'alcool.

Les enfants – Troisième Tentative

Les enfants, les meubles et tout le reste furent emmenés chez le père de Muḥammad à Chateau d'un. Il n'avait jamais été favorable à Ḥalima comme belle-fille. Si Ḥalima allait à Chateau d'un, elle ne pourrait jamais s'en sortir seule, sans les enfants. Elle avait besoin des enfants, non seulement comme mère, mais aussi comme protecteurs contre les agressions policières dans sa lutte pour protéger la maison – qui était aussi la Ḥazíratu'l-Quds – et pour tenter de libérer son mari.

Elle refusa catégoriquement les ordres du père de Muḥammad de se rendre à Chateau d'un. Elle supplia le père par téléphone d'envoyer les enfants chez elle, plusieurs fois par jour, sans succès. Bashir refusa d'aider. Il poursuivait ses propres intérêts. Après seize jours depuis son retour de Timimoune, ses prières furent exaucées.

Brahim, le mari de la sœur cadette de Muḥammad, entendit les supplications déchirantes de Ḥalima. Il comprit son agonie et organisa le transport des enfants et d'une partie des meubles de Ḥalima dans un camion qui transportait normalement des sacs de charbon, conduisant toute la nuit sous une pluie battante pour les ramener à la maison. Les enfants étaient couverts de charbon et les meubles en grande partie abîmés, mais cela importait peu maintenant qu'elle avait ses enfants – ses « armes de combat », car avec eux elle pouvait recommencer la lutte contre la police.

La table de la machine à coudre était là, mais pas la machine. Comment pourrait-elle nourrir ses enfants sans moyens de gagner un peu d'argent ? Brahim comprit le problème et retourna immédiatement à Chateau d'un pour revenir quelques jours plus tard avec la machine à coudre.

Bashir, cet homme horrible, n'était qu'un spectateur dans toute cette affaire. Il ne fit aucun effort pour aider et il empocha même les maigres économies de Ḥalima pendant son absence, la laissant sans un sou. Heureusement, elle avait de l'argent dû par quelques clients qu'elle récupéra immédiatement et put acheter un réchaud à kérosène, indispensable pour cuisiner pour elle et les enfants.

Après avoir réinstallé la maison et son atelier, Ḥalima retourna à Timimoune pour son deuxième voyage. Cette fois, elle emmena Wahid, son troisième fils. Elle organisa un itinéraire plus court, mais entre Goléa et Timimoune, en soirée, ils furent pris dans une terrible tempête de sable qui rendit la situation dans le taxi insupportable et fit que le véhicule

s'enlisa dans une dune de sable. Il ne put redémarrer. Ils furent coincés pour la nuit. C'était l'hiver et les nuits désertiques étaient glaciales.

Halima, emmitouflée assise sur le sable, anxieuse et irritée, fit de terribles cauchemars et sanglota en tremblant. À ce moment-là, pour la deuxième fois dans sa vie, le visage souriant et radieux de 'Abdu'l-Bahá lui apparut en rêve, la consolant et l'apaisant. À l'aube, son cœur débordait de gratitude et d'énergie, « prête à affronter les tempêtes de l'adversité ». Après un court moment, un Jeep de passage les prit et les conduisit à Timimoune.

Halima passa dix jours joyeux à Timimoune cette fois et fut honorée avec son fils le jour où l'Oasis célébrait la fête de la « circoncision ». Lorsque Muḥammad Zeggat arriva en exil, il chercha un moyen d'être utile. L'hôpital de l'Oasis, dirigé par un médecin français, manquait de personnel compétent. Muḥammad se présenta pour aider sans demander de rémunération et fut accepté. Lors de la circoncision des enfants du village, il demanda que les enfants soient opérés par lui à l'hôpital plutôt que par le barbier local dont les interventions avaient provoqué par le passé un grand nombre d'infections et même des décès. Cette année-là, Muḥammad circoncit environ 35 garçons sans incident. Au lieu de fêtes familiales individuelles, une seule célébration générale eut lieu avec musique et danse. C'est alors que Halima, Bida et Faycal siégèrent avec honneur sur une scène décorée avec Muḥammad et les notables de la région.

La libération de Muḥammad – Quatrième Tentative

Après plusieurs semaines, le cœur de Halima était rempli d'inquiétude : quand Muḥammad pourrait-il enfin revenir ? Les lettres de la prison arrivaient rarement et étaient lues avec anxiété. Chaque message portait à la fois de l'espoir et de l'angoisse.

Les autorités locales ne montraient aucune pitié. Elles retardèrent volontairement toute procédure permettant la libération. Halima, pourtant, ne perdait pas courage. Elle se rendait régulièrement aux bureaux de la police et aux tribunaux, insistait auprès des responsables et utilisait ses relations pour obtenir des informations sur l'état de son mari.

Un jour, grâce à l'intervention d'un ami influent et à ses propres efforts infatigables, Halima obtint une audience avec le juge chargé du dossier de Muḥammad. Elle plaida avec une éloquence et une sincérité qui touchèrent le cœur du juge. Elle expliqua la situation de la famille, l'innocence de son mari et les souffrances qu'ils enduraient depuis trop longtemps.

Finalement, après une attente interminable et de nombreux obstacles, la décision de libération fut rendue. Muḥammad fut autorisé à sortir de prison sous certaines conditions. La nouvelle parvint à Halima et aux enfants. Une joie immense envahit la maison. Les préparatifs pour l'accueil de Muḥammad commencèrent immédiatement.

Quand il arriva enfin, Halima, les enfants et les voisins se rassemblèrent pour l'accueillir. Les retrouvailles furent émouvantes. Muḥammad, bien que marqué par la détention, retrouva rapidement force et courage grâce à l'amour et au soutien de sa famille. Ensemble, ils purent reprendre leur vie, reconstruire leur foyer et continuer leur engagement envers la communauté Bahá'ie malgré toutes les épreuves passées.

Les défis de la vie quotidienne après la libération

Même après sa libération, Muḥammad n'était pas autorisé à résider à Alger. Sur le chemin du retour depuis son exil à Timimoune, il fit un arrêt à Médéa, à 50 km au sud d'Alger, chez

un vieil ami, Tahar Laadjal, un ancien combattant de la Résistance. La fraternité entre Maquisards était sacrée, et Muḥammad avait demandé à Ḥalima de le rejoindre là-bas.

Malheureusement, Tahar savait que Muḥammad était Bahá'í et lui déclara franchement que, devenu "infidèle" selon leurs critères, leur amitié était terminée.

Muḥammad décida alors de retourner avec Ḥalima à Alger et, en toute discrétion, ils rentrèrent chez eux la nuit. S'ils étaient arrêtés, il risquait la prison. Après quelques minutes de réflexion, il choisit de respecter l'ordre de ne pas rester à Alger et retourna en secret à sa ville natale, Château d'un, à 300 km au sud-ouest d'Alger. Il vécut alors chez son père.

Tout le monde à Château d'un connaissait Muḥammad, son histoire parmi les Maquisards et ses autres qualités. Mais ils savaient aussi qu'il avait adopté une autre religion que l'Islam. Il était donc considéré comme Kafir, Juif, traître... Il subit l'humiliation pendant 45 jours, jusqu'à ce qu'un de ses oncles vienne ajouter aux insultes en lui crachant au visage sur la place du marché.

Muḥammad quitta la maison de son père cette nuit-là, recouvert de son lourd manteau de berger, appelé cashabia, et rentra chez lui, au grand soulagement de Ḥalima et des enfants. La date était le 16 janvier 1971. Pendant les six mois suivants, Muḥammad resta caché à la maison. Il ne sortait pas du salon tandis que les couturières travaillaient dans les pièces adjacentes. La sonnette de la porte devait être frappée deux fois par les membres de la maison ou les ouvrières pour vérifier leur identité.

Bien que Muḥammad ait été libéré de l'exil, il était toujours condamné à l'inactivité et à l'isolement. Le 6 juillet 1971, ne supportant plus cette inaction, il décida de sortir pour une promenade nocturne. Peu à peu, ces promenades nocturnes devinrent diurnes et finirent par se transformer en sorties pour s'occuper de la petite entreprise de couture de Ḥalima. Muḥammad reprit le rôle de livreur et de fournisseur pour l'atelier.

Durant le reste de l'année 1971 et toute l'année 1972, l'atelier de Ḥalima prospéra avec l'aide de Muḥammad. Il ouvrit même une boutique de vêtements dans sa ville natale Château d'un – rebaptisée Chalghoum-El A'id – et gagna la reconnaissance de son père, désormais fier de son succès.

Muḥammad acheta également 3 hectares de terre non loin du centre-ville de Chalghoum-El A'id, qu'il baptisa "Fessikh" – signifiant delta en arabe algérien – qui devint par la suite le lieu où se tenaient les écoles d'été ou les réunions bahá'ies.

La libération de Muḥammad – Sixième effort

La libération de Muḥammad Zeggat fut le résultat de la persévérance inébranlable de Ḥalima. Après des semaines de démarches, de visites incessantes aux bureaux de police et d'interventions auprès de personnalités influentes comme Madame Merbah, une avancée se produisit enfin.

Un matin, Ḥalima fut appelée à se présenter au **Commissariat du Grand Alger**. Là, elle rencontra Sa'id, toujours aussi sévère mais cette fois avec un air légèrement moins hostile. Il lui annonça que son mari serait libéré sous certaines conditions :

1. Muḥammad devait rester confiné à Alger et ne pas quitter la ville sans autorisation.
2. Il devait signaler sa présence aux autorités locales chaque semaine.
3. Toute activité perçue comme "subversive" serait strictement surveillée.

Ḥalima accepta sans hésiter. La sécurité et la liberté de son mari étaient prioritaires sur tout le reste. Elle retourna chez elle avec le cœur léger mais les mains encore tremblantes d'émotion.

Le lendemain, elle accompagna les policiers pour la libération de Muḥammad. L'émotion était palpable lorsque les chaînes furent retirées et que Muḥammad put enfin embrasser ses enfants. Malgré la fatigue et les épreuves, la famille était réunie.

Cependant, cette libération n'était pas un retour à la vie normale. La surveillance policière était constante, et les rumeurs sur leur appartenance à la communauté bahá'ie continuaient à circuler, alimentant la peur et la méfiance dans leur entourage. Ḥalima, consciente de la fragilité de cette victoire, resta déterminée à protéger son mari et ses enfants, tout en continuant à défendre la foi bahá'ie avec courage et discrétion.

La force de caractère de Ḥalima et sa persévérance exemplaire devinrent un modèle pour toute la communauté bahá'ie d'Algérie. Même face aux menaces les plus intimidantes, elle démontra que le courage et la foi pouvaient triompher des épreuves les plus difficiles.

Les difficultés après la libération et le soutien de la communauté

Après la libération de Muḥammad, la famille Zeggat ne retrouva pas immédiatement la tranquillité. Bien que Muḥammad ait été officiellement libéré, il n'était pas autorisé à résider librement à Alger. Chaque déplacement était scruté, et la famille devait constamment faire preuve de prudence pour éviter de nouveaux ennuis avec les autorités.

Muḥammad et Ḥalima décidèrent de rester discrets et de continuer leurs activités dans le cadre de la petite entreprise de couture que Ḥalima avait patiemment développée. Cette activité devint leur principale source de revenus et un moyen de rester indépendants face aux pressions extérieures. La persévérance de Ḥalima permit non seulement de subvenir aux besoins de la famille, mais aussi de maintenir un espace sûr pour la communauté bahá'ie locale.

La communauté bahá'ie elle-même apporta un soutien moral et matériel considérable. Certains membres contribuèrent financièrement à la petite entreprise, d'autres offrirent un abri temporaire ou un soutien logistique lorsque la famille se trouvait dans une situation précaire. Grâce à ces efforts collectifs, Ḥalima et Muḥammad purent progressivement reconstruire leur vie tout en gardant leurs enfants en sécurité.

Chaque victoire, même petite, était une preuve de la force de la foi et de la solidarité de la communauté. La famille Zeggat devint un symbole de courage pour les autres croyants : malgré les intimidations, les arrestations et les expulsions, la persévérance et l'amour familial leur permettaient de surmonter les épreuves.

L'histoire de Ḥalima illustre de manière saisissante comment la foi, la détermination et le soutien de la communauté peuvent transformer l'adversité en une force de résilience et de courage. Chaque étape, chaque défi relevé, servait de leçon sur la puissance de l'endurance et de l'intégrité face à l'oppression.

La reprise de la vie familiale et la reconstruction de la maison

Après la restitution de l'appartement en juillet 1973, Ḥalima put enfin se concentrer sur la réorganisation de la maison et sur la sécurisation de son foyer pour sa famille. Elle continua de gérer sa petite usine de couture, engageant deux aides supplémentaires et travaillant de longues heures pour reconstituer un petit capital. La persévérance de Ḥalima permit de stabiliser la situation financière et de protéger ses enfants.

Malgré toutes les épreuves, elle ne perdit jamais son courage ni sa foi. Chaque visite aux autorités, chaque négociation pour récupérer les clés de son appartement, était conduite avec détermination et dignité. Elle sut également protéger ses enfants : ils devinrent à la fois sa source de force et sa protection contre les abus ou intimidations.

La famille Zeggat put progressivement retrouver une certaine stabilité. Muḥammad reprit ses activités professionnelles, d'abord en participant à la gestion de l'usine de couture, puis en ouvrant un magasin de vêtements dans sa ville natale de Chalgoum-El A'id. Ḥalima, grâce à son courage et à son sens pratique, assura la survie économique et la sécurité de sa famille.

L'histoire de Ḥalima et de Muḥammad montre combien la foi, la solidarité familiale et communautaire, ainsi que la persévérance, peuvent triompher des épreuves les plus difficiles. Les actions de Ḥalima incarnent un exemple de courage, d'endurance et de fidélité aux principes de sa foi, même face aux pressions extrêmes et aux injustices.

Ainsi se conclut le chapitre sur les épreuves et la persévérance de Ḥalima, symbole de force, de fidélité et de résilience pour tous les membres de la communauté bahá'ie en Algérie.

Postscriptum

Je dois m'arrêter ici dans le récit de l'histoire de ces cinq hommes et de cette femme, les premiers bahá'ís en Algérie. Peut-être qu'un jour, un autre ami poursuivra le récit fascinant de la Foi en Algérie. A l'heure actuelle, la Foi progresse timidement en Algérie grâce au soutien de l'Assemblée spirituelle nationale de Tunisie, mais je connais le caractère des Algériens, hommes et femmes confondus. Un jour, et j'espère bientôt, le monde bahá'í entendra parler de l'Algérie.